

Sermon de M. Oltramare^a

Pour moi, mes Frères, . . . je fais une chose : je laisse ce qui est derrière moi, et, me portant vers ce qui est devant moi, je cours vers le but. . .

Philippiens. 3.13.

Mes bien-aimés Frères en Jésus-Christ notre Seigneur !

Un souvenir nous rassemble aujourd'hui dans tes temples en nombre inaccoutumé : c'est le souvenir d'un homme dont le nom, jadis béni des uns, maudit des autres, a encore, après trois siècles, le privilège de remuer singulièrement les âmes et de passionner les hommes, tant est profond le sillon qu'il a creusé dans le champ de la religion et de l'histoire. Les Eglises d'Angleterre, d'Ecosse, de Hollande, de France et de la Suisse française, qui, toutes, sont plus ou moins redevables à Calvin, n'ont pas voulu laisser passer l'anniversaire triséculaire de sa mort, sans répandre quelques fleurs sur sa tombe et quelques paroles de bénédiction sur sa

a. Marc Jean Hugues OLTRAMARE (1813-1891). Pasteur et professeur, à Genève ; connu notamment pour sa traduction du Nouveau Testament ; l'un des principaux exégètes protestants de langue française au 19^e siècle.



mémoire. Genève, qu'il a illustrée, eût été ingrate envers ce grand Réformateur, si elle n'eût pas élevé la voix pour se joindre à ce réveil des souvenirs. Un grand écrivain nous le rappellerait au besoin : « Quelque révolution, a dit Rousseau, que le temps puisse amener dans le culte, tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera pas éteint à Genève, jamais la mémoire de ce grand homme ne cessera d'y être en bénédiction^a. » — Dieu en soit loué : l'amour de la patrie et de la liberté n'y est point éteint !

Calvin était français, né à Noyon en Picardie, le 10 Juillet 1509.

Ce ne fut point de son propre mouvement qu'il choisit notre pays pour sa patrie ; notre cité le retint et l'adopta. Quand il passa pour la première fois dans notre ville, en Juillet 1536, il fallut toute l'éloquence, que dis-je ? les menaces de Farel pour l'arrêter, et deux ans ne s'étaient pas écoulés (Avril 1538), qu'à la suite de violents débats, il sortait chassé de nos murs, en laissant pour toute plainte cette noble parole : « *Si j'eusse servi les hommes, je serais mal récompensé ; mais j'ai servi Celui qui, au lieu de mal récompenser ses serviteurs, leur paie ce qu'il ne doit point.* » Plus tard, Strasbourg qui l'appréciait et en était fière, ne consentit pas à le donner ; elle nous le prêta. Quant à Calvin, ce ne fut qu'à la suite de sollicitations pressantes et réitérées, avec un secret frémissement et par devoir, qu'il rentra à Genève, et vint (en Septembre 1541) y reprendre sa place et son œuvre. Il ne les quitta qu'à l'heure où il fut rappelé de Dieu.

Son retour avait été une joie ; son départ fut un deuil public.

a. Contrat social, II, 7, not. 4.



On était alors en l'an 1564. Le Réformateur, usé par les luttes, exténué par les veilles et un travail incessant, dévoré par la maladie, sentit qu'il s'affaiblissait chaque jour, et que la volonté de Dieu de le retirer de ce monde devenait de plus en plus manifeste. Il résolut de faire ses adieux aux magistrats de cette ville, sur laquelle il avait veillé pendant vingt-trois ans et qu'il allait laisser à ses destinées. Le jeudi, 27 Avril, les quatre Syndics et tous les Seigneurs du Petit Conseil se rendirent, selon leur ordre accoutumé, de l'Hôtel-de-Ville à la rue des Chanoines où logeait Calvin, pour recueillir ses derniers avis et sa bénédiction. Après les salutations d'usage, le malade s'excusa avec émotion d'avoir fait si peu pour cette ville, auprès de ce qu'il aurait dû, les remerciant de l'avoir supporté dans ses moments de véhémence auxquels il se déplaisait et dont il avait demandé pardon à Dieu. Faisant alors un retour sur le passé, il leur rappela de point en point les singulières grâces qu'ils avaient reçues de Dieu ainsi que les grands et extrêmes dangers dont Il les avait préservés. . . les assurant contre les tempêtes prochaines pourvu qu'ils suivissent un même train de bien en mieux. . . C'est Dieu, leur dit-il, qui maintient les Etats. . . et il veut qu'on lui rende hommage en reconnaissant qu'on dépend entièrement de lui. Il déclare qu'il honorera ceux qui l'honoreront, et, au contraire, qu'il mettra en opprobre ceux qui le mépriseront. . . » Enfin, après les avoir de nouveau priés d'excuser ses infirmités personnelles, il termina par ces mots : *Je prie ce bon Dieu qu'il vous conduise et gouverne toujours, qu'il augmente ses grâces sur vous et les fasse valoir à votre salut et à celui de ce pauvre peuple*

Tous les Seigneurs du Conseil avaient les larmes aux yeux.



Ils contemplaient avec respect cette figure sévère, mais illuminée déjà des clartés de la mort et de l'éternité. Ils se retirèrent le cœur navré.

Quelques jours après, le 27 Mai, au coucher du soleil, le grand homme s'endormit paisiblement du sommeil de la mort, et, le Dimanche, à deux heures, le peuple entier, saisi d'une douleur profonde et tout en larmes, accompagnait au cimetière le cercueil de l'homme de Dieu. D'après son ordre, aucun monument ne devait marquer le lieu de sa sépulture, et l'on ignore la place où repose sa dépouille mortelle.

Pourquoi ces pleurs ? Pourquoi ce deuil ? Pourquoi cette morne tristesse dans toute cette cité ? — C'est que *l'homme fort* de Genève n'est plus, et tous sentent qu'il laisse un vide immense ; irréparable.

Par un contraste des plus frappants, tout était activité, énergie et force, dans cet homme à la face pâle, à l'apparence délicate et chétive. De nature sérieuse et réfléchie, mais sauvage, âpre et violente, Calvin posséda une volonté de fer dans un corps débile. Esprit intelligent, profond et logique, il était trempé pour la lutte, et il y fut préparé de bonne heure par une vie de privations, d'abstinence et d'austérité, ainsi que par des années d'étude, de travail opiniâtre, où il acquit une vaste érudition et une science solide. Converti aux idées évangéliques par la lecture de la Bible, il fut tellement saisi de la vérité du salut qu'elle annonce, qu'il ne songea plus qu'à s'en pénétrer profondément, à s'en rendre un compte exact, net et précis, et à consacrer son activité, ses



études et sa vie, à propager la connaissance de Celui qui l'avait appelé à sa merveilleuse lumière. Il devint le plus grand théologien de son siècle. Malheureusement, on retrouve dans sa théologie le caractère trop exclusivement logique de l'homme. « Le fond de ce grand et puissant théologien était d'être un légiste. Il l'était de culture, d'esprit, de caractère. Il en avait les deux tendances : l'appel au juste, au vrai, un âpre besoin de justice ; mais d'autre part aussi l'esprit dur, absolu, des tribunaux d'alors, et il le porta dans sa théologie^a. » Son Dieu est le Dieu de la justice, bien plus que de la grâce ; il ne semble connaître que le droit et ignorer les tendresses de l'amour divin pour sa créature ; tout au moins, par un arbitraire effrayant, il les tient en réserve pour ses seuls élus !

Amoureux de vérité plus que d'idéal, Calvin chercha le vrai et lui dévoua sa vie avec une abnégation et un désintéressement exemplaires. « *Ce qui a fait la force de cet hérétique, disait Pie IV, c'est que l'argent n'a jamais été rien pour lui.* » Il fut l'homme de la loi et du devoir, plus que de la grâce. Né timide, « très timide même », son premier mouvement le portait en arrière ; mais, dès que le devoir avait parlé à sa conscience ou qu'il croyait l'Évangile engagé, rien ne l'arrêtait, sa volonté était inflexible ; comme le soldat sur la brèche, on pouvait le tuer, il ne reculait pas. Sa parole était claire, nette, brève, parfois âpre et incisive, mais toujours vraie. « *Certes cet homme n'a jamais menti,* » a dit un critique moderne qui ne l'aime pas^b. Son regard décelait l'énergie de l'idée, le feu de la pensée, mais non la douceur de l'affection ou la mansuétude du sentiment. Sa vue imposait par l'expression

a. Michelet : *Guerres de Religion.*

b. Alfred Franklin : *Vie de J. Calvin, etc.*



de l'austérité de la vie, de la sévérité du devoir, de la puissance de l'intelligence ; il lui manqua toujours cet attrait sympathique que le cœur répand sur la physionomie pour tempérer l'expression sévère de la vertu. Il fut un profond théologien et un grand caractère. Tel est l'homme. Voyons l'œuvre.

Que lui devait-elle, cette cité qui le pleurait ? Lui devait-elle son indépendance et sa liberté ? — Non. Lorsque les princes-évêques qui, dans notre ville, réunissaient dans leurs mains les deux pouvoirs, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, se furent faits les persécuteurs et les bourreaux du peuple qu'ils avaient mission de protéger et de conduire ; lorsque, traîtres aux serments les plus sacrés, ils n'eurent plus qu'une pensée : fouler aux pieds les franchises et les immunités des citoyens, de nobles cœurs protestèrent, et, bravant les persécutions, l'exil et les échafauds, les Huguenots, de glorieuse mémoire, sauvèrent notre indépendance et notre liberté. Honneur et vénération aux Philibert, Berthelier, aux Lévrier, ces martyrs de la liberté genevoise !

Genève lui doit-elle l'Évangile et sa Réformation ? — Non, pas complètement. Froment, Farel et Viret furent nos premiers apôtres. C'est à leur piété et à leur courage que nos pères durent leur affranchissement de ces prêtres dissolus^a, et de ces superstitions dégradantes, qui souillaient notre pays et avilissaient les âmes sous le joug romain. Bénédiction et grâces leur en soient rendues ! Quand Calvin mit pour la première fois le pied sur la terre genevoise, la Réforme avait triomphé ; la double tyrannie épisco-

a. Jeanne de Jussie : Le Levain du Calvinisme, p. 34.



pale avait été renversée, et les voûtes mêmes de ce temple avaient entendu les serments de fidélité de nos pères à Dieu et à sa Parole.

Qu'a donc fait Calvin ? — Ce qu'il a fait ? De sa main puissante, il a consolidé la Réforme en l'organisant ; il a gardé, maintenu, ces deux trésors si chèrement conquis : l'indépendance et la foi ; il les a sauvés du naufrage où les auraient infailliblement précipités l'anarchie et l'immoralité du dedans, les ambitions et les attaques du dehors. Sur ce sol, où l'indépendance et la Réforme avaient planté leur drapeau, mais qui n'était encore jonché que de ruines et de débris, comme Esdras et Néhémie, il a élevé les remparts et le Temple, et leur a donné, pour les défendre, un peuple dont la foi et le dévouement, furent à l'épreuve de tous les sacrifices et de toutes les morts. Comprenant que l'indépendance sans moralité et sans règle ne sert pas la liberté, mais la compromet ; qu'une réforme religieuse qui se borne à retrancher des abus et des superstitions, à renverser des autels ou des images, et à chasser des prêtres, ne saurait être une réforme durable ; qu'il faut à une ville libre des citoyens vertueux, et à une cité religieuse des hommes de foi, il entreprit l'œuvre magnifique mais ardue, redoutable et périlleuse, de les former et de les lui donner, et il les lui donna.